

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">● 1 à 12 pages.....200 F● 16 à 28 pages.....600 F● 32 à 44 pages.....1 000 F● 48 à 60 pages.....1 500 F● Plus de 60 pages.....2 000 F	<ul style="list-style-type: none">● TOGO..... 20 000F● AFRIQUE..... 28 000 F● HORS AFRIQUE.....40 000 F	<ul style="list-style-type: none">● Récépissés de déclarations d'Associations...10 000 F● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F● Avis d'immatriculations10 000 F● Certification du JO500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL: 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière(Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 012002-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur KOUHOUE Mahuna Alphonse, profession : Géomètre Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Ségbé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca ,situé à Kovié Koépédo, connu sous le nom de Sukufe ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété WOTO, à l'Est par une rue de 14m et au Nord-Est par la propriété AKPAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012003-RM déposée le 12-02-2023, Monsieur DJINKPO Mawouna, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Segbe Videkekope ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 88ca ,situé à Kovié Koépédo, connu sous le nom de Kpodoavé ,préfecture de Zio et borné au Nord par la route Noépé Dzéméké de 30m, au Sud et à l'Est par la propriété WOTO K Vincent et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012004-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur FANHO Kodzo Agbelemko, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoé Gbomamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 00ca ,situé à Badja, connu sous le nom de Bagbe Route ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGLAGO.et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA KOUSSINOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012005-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur FANHO Kodzo Agbelemko, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoé Gbomamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 59ca ,situé à Assahoun Kpevego, connu sous le nom de Agodeke ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPATAKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012006-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur FANHO Kodzo Agbelemko, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoé Gbomamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 02a 73ca ,situé à Assahoun Kpevego, connu sous le nom de Agodeke ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité KPATAKOU, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GAVO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012007-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur FANHO Kodzo Agbelemko, profession : Directeur Société, demeurant à Lomé et domicilié à Apédokoé Gbomamé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 49ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Noépé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité KOUDOLO et à l'Est par l'Axe de la route Nationale N°5 Lomé Kpalimé de 35m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012008-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur KOUHOUE Mahuna Alphonse, profession : Géomètre Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Ségbé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 34a 58ca ,situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Apéli ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété NOGBEDJI, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012009-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur KOUHOUE Mahuna Alphonse, profession : Géomètre Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Ségbé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 87a 00ca ,situé à Tsévié Kolo, connu sous le nom de Apéti ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOGBEDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012010-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur MADJOSSA Manana, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Adové ,préfecture de Zio et borné au Nord et au Sud par des rues, à l'Est par la propriété ALOTESSO et à l'Ouest par la propriété BENISSAN Ayawavi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012011-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur ZOGNRAN Kossigan Hilaire, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ALONYO Koami, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012012-RM déposée le 12-05-2023, Madame ABOUZI Payam épouse PATASSE, profession : Comptable Financier, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Gnamassi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apedome ,préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012013-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur DOKOU Kossi Ilornewa, profession : Ingénieur Génie Sanitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Gbenon ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBEDZE, au Sud par un passage de 06m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012014-RM déposée le 12-05-2023, Madame SAMA Roukayatou, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpoglo ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BIRREGAH et à l'Est par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012015-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur TENOU Kossi Fidèle, profession : Directeur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca ,situé à Assahoun, connu sous le nom de Apéyéme ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPALOU et au Sud par la route nationale N°5 Lomé Kpalilmé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012016-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur AKOUMANI Agbodo, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Noépé, connu sous le nom de Wougagomé ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ALEKE et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012017-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur DIOGO Ahlonkor, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 83a 90ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Badjamondji ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012018-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur TENOU Kossi Fidèle, profession : Directeur Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Aflao Adidogomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca ,situé à Assahoun Apéyéme, connu sous le nom de Toko ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADABRA et à l'Ouest par la propriété DOUVO Komi Patrick.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012019-RM déposée le 12-05-2023, Madame AKPAGA Yawavi Videkalo, profession : Revendeuse, demeurant à Kévé et domiciliée à Apeheme ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca ,situé à Assahoun Apéyéme, connu sous le nom de Kpetsoumé-Voudogato ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AHIAGBENYO et au Sud par l'Avenue Abilebou de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012020-RM déposée le 12-05-2023, Madame KLUGA Afi Veronique, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihadi ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ZEWU Komlan, au Sud par la propriété AKOESSO Kossi Mawuli, à l'Est par la collectivité AVOVI et à l'Ouest par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012021-RM déposée le 12-05-2023, Madame AHANOGBE Ameyo, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Lomé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca ,situé à Assahoun, connu sous le nom de Pompito ,préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est et au Nord-Ouest par la collectivité PARKOO, au Sud-Est et au Sud-Ouest par des rues

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012022-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur DIOGO Ahlonkor, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 53a 91ca ,situé à Kévé, connu sous le nom de Klininu ,préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012023-RM déposée le 12-05-2023, Madame BINOUA Lykiniga M, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca ,situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apédomé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AWOUSSA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012024-RM déposée le 12-05-2023, Monsieur TAY Kossi Gameli D, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Protestant ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZRA Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012025-RM déposée le 12-05-2023, Madame LAWSON K A Mireille, profession : Garde Bébé, demeurant à Lomé et domiciliée à Novissi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca ,situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Tablito ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ELO Adjowavi Egnonam & ELO Kossi Nutikokoe et à l'Est par une rue existante de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012026-RM déposée le 15-05-2023, Monsieur TAKAYA Eyaheza, profession : Technicien Génie Civil, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 78ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Lom-Nava ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADOU et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012027-RM déposée le 15-05-2023, Monsieur MENSAH Koassi, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Doumassesse ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06ha 00a 00ca ,situé à Ahepe Tchekpo, connu sous le nom de Togble ,préfecture de Yoto et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité KOEVI et à l'Ouest par la route Nationale N°4 de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012028-RM déposée le 15-05-2023, Monsieur KORIKO Tchabangana, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Ahlihadoe ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité LABA, au Sud et à l'Est par des rues existantes 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012029-RM déposée le 15-05-2023, Madame KEKE Piyalo, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Adzrometi ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Bame ,préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAMEKLU Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012030-RM déposée le 15-05-2023, Madame LAWSON ABLANVI NADOUVI EPOUSE KPODAR, profession : Retraitée, demeurant à Lomé et domiciliée à Kadjoviakopé ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08ha 18a 65ca ,situé à Assahoun, connu sous le nom de Mekoviade ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AGBEFIA, au Sud par la collectivité AGBEFIA et la propriété BLEWUSI, à l'Est par la collectivité GALEY et à l'Ouest par la collectivité GATEPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012031-RM déposée le 16-05-2023, Madame TETTEH Adjele Chimene, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Super-Tako ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca ,situé à Dalavé, connu sous le nom de Apégonmé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes et à l'Est par la propriété ALADE Koumako & AGBALENYO Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012032-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur GBEDEVI Yaovi, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo ,préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété EHLLI Kossi et à l'Est par la propriété GBABA Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012033-RM déposée le 16-05-2023, Madame AMAVIH Claudia Dziedzom Kokoe, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 06a 60ca, situé à Assahoun Batoumé, connu sous le nom de Agohome, préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété APALOO Atsu, au Sud par la propriété APALOO, à l'Est par la propriété AYOVI ET 0 L4oUEST par la propriété TRETou Ena.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012034-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur AWOUNDOR Koffi Mawuli, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 60ca, situé à Noépé Atsakpo, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété LOGAH Kudzo et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012035-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur AGBOGAN Messan Jeannot, profession : Revendeur, demeurant à Djagble et domicilié à Plakome, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Djagble, connu sous le nom de Plakome, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDJRA

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012036-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur GABA Dovi Adama Agbénohévi, profession : Agent de Sécurité, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 98ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Logoé, préfecture de Zio et borné au Nord par la propriété SEWONOU et la collectivité ALMEDA, au Sud par la propriété SEWONOU et une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012037-RM déposée le 16-05-2023, Madame LACK Akuwo Agnès, profession : Retraitée, demeurant à Noépé et domiciliée à Kévé, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 29ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété DALIA, au Sud et à l'Ouest par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012038-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur AMOUZOU Komlavi, profession : Revendeur, demeurant à Kétau et domicilié à Kétau, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 41ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud par la propriété PORPORTY Fo Koffi Wotodjo, à l'Est par la route Sanguéra Mission-Tové de 30m et à l'Ouest par la propriété DONA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012039-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur KONDO TOKPOVI Komlan Agbéleko, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 71ca ,situé à Dalavé Séna, connu sous le nom de Bossro-Kopé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité BOSSRO, au Sud par une rue de 10m et à l'Ouest par la ligne de la haute tension Lomé Tabligbo de 52m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012040-RM déposée le 16-05-2023, Monsieur ASSENOU Fiogbo, profession : Géomètre-Dessinateur, demeurant à Lomé et domicilié à Lomé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 68ca ,situé à Togoville, connu sous le nom de Tokoingan ,préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16m chacune, au Sud par la propriété ASSENOU et à l'Est par la propriété N'SOUGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 041041-RM déposée le 17-05-2023, Monsieur BRUCE Kuassi Essan, profession : Consultant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 02ca ,situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Touyimé ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommée de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AMAGLO Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012042-RM déposée le 17-05-2023, Monsieur NUBUKPO-GUMENU Kodzo, profession Ingénieur, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca ,situé à Djablé Avéta, connu sous le nom de Agovi ,préfecture de Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBEVE et au Sud par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012043-RM déposée le 17-05-2023, Monsieur FIOGBO Koffi Théophile, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Attikpa ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 50a 92ca ,situé à Gamé Koulékopé, connu sous le nom de Lomnavé ,préfecture de Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOULE

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012044-RM déposée le 17-05-2023, Madame LOGOSSOU Adzo Mawunyo épouse FIOGBO, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Attikpa ,majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 05ca ,situé à Gamé Koulékopé, connu sous le nom de Lomnava ,préfecture de Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOULE et au Sud par l'emprise du ruisseau Abolopé de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012045-RM déposée le 17-05-2023, Monsieur AGBA Tadjali Essotom, profession : Banquier, demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca ,situé à Assahoun Apéyéomé, connu sous le nom de Tokon ,préfecture de l'Avé et borné au Nord-Est et au Sud-Est par des rues, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest par la collectivité ADABRA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 012046-RM déposée le 17-05-2023, Monsieur SABA Manou Emmanuel, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Adidoadin ,majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise ,demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti , consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 40a 37ca ,situé à Tsévié-Hetsiavi, connu sous le nom de Lagbadja-Kponvéme ,préfecture de Zio et borné au Nord par la collectivité NOGBEDJI, au Sud par la propriété KAMASSA, à l'Est par la propriété ADZRA et à l'Ouest par la collectivité KAMASSA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

**LE CONSERVATEUR DE LA PROPRIÉTÉ
FONCIÈRE DE LA RÉGION MARITIME**